



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

média

Question écrite n° 8736

Texte de la question

M. Édouard Landrain interroge M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants au sujet de la manifestation du 16 octobre 2002 qui s'est tenue à l'arc de triomphe en hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc le 16 octobre dernier, à l'initiative de l'UNC, des PG-CATM, de l'ACUF, auxquelles s'étaient jointes de nombreuses autres associations amies, une importante manifestation s'est déroulée à l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il a été procédé à un dépôt de gerbes et au ravivage de la flamme sur le tombeau du Soldat inconnu par le secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants, en hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc. Les plus hautes autorités civiles, militaires et religieuses, et plusieurs parlementaires étaient présentes. Plus de 20 000 anciens combattants et 5 000 drapeaux se sont réunis avenue Georges-V et ont remonté l'avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'Etoile, derrière la musique principale de la gendarmerie mobile. Bizarrement les médias n'ont pratiquement pas relaté cet événement, que ce soit la presse, les radios ou les télévisions. Ceci est incompréhensible. C'était en effet un hommage à ceux qui ont tant donné à leur patrie. Il souhaiterait savoir pourquoi l'opinion publique n'a pas été informée de cette cérémonie au caractère si symbolique.

Texte de la réponse

La cérémonie du 16 octobre dernier, commémorant l'inhumation du soldat inconnu de la guerre d'Algérie à Notre-Dame de Lorette, organisée par plusieurs des plus grandes associations du monde combattant, et que le secrétaire d'Etat aux anciens combattants a eu l'honneur de présider devant la tombe du Soldat inconnu à l'arc de triomphe, a effectivement rassemblé environ 20 000 anciens combattants de la guerre d'Algérie, dont plusieurs milliers de porte-drapeaux. Elle était particulièrement digne et émouvante. Il est exact que les médias n'ont pas fait écho à cette manifestation. Aussi, le secrétaire d'Etat comprend-il l'insatisfaction des associations et des anciens combattants. Pour autant, soucieux de leur indépendance, il ne peut intervenir auprès des rédactions, car cette initiative serait contraire à la liberté de la presse. Cependant, le monde combattant aura néanmoins été sensible à la forte médiatisation de l'inauguration par le Président de la République, le 5 décembre dernier, du Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cette cérémonie nationale a permis de montrer toute l'attention que les plus hautes autorités de l'Etat portent à la juste reconnaissance des anciens combattants de ces conflits. Enfin, il est rappelé qu'en vue de créer les conditions favorables à l'émergence d'un accord sur le choix d'une date qui permettrait d'honorer les morts de cette guerre, le secrétaire d'Etat a demandé à M. Jean Favier, membre de l'Institut, de présider une commission sur cette question. Une première réunion a eu lieu, le 6 novembre dernier. Elle a permis de rassembler tous les principaux représentants du monde combattant. C'est une avancée importante. Le secrétaire d'Etat compte sur les anciens combattants pour parvenir progressivement à un accord, pour que ceux qui ont été unis face à l'adversaire puissent rester rassemblés devant les monuments aux morts.

Données clés

Auteur : [M. Édouard Landrain](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8736

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4880

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1018